

Situation professionnelle Garage Armand

Le traitement des opérations de fin de mois - 2019

Activités et composantes de la situation professionnelle :

1.3 Enregistrement et suivi des opérations comptables relatives aux clients

1.3.2. Suivi des créances, contrôle et lettrage

1.4 Production de l'information relative au risque client

1.4.3. Relance des clients

1.5 Enregistrement et suivi des opérations relatives aux fournisseurs

1.5.3. Mise en évidence et traitement des anomalies dans le processus achat

1.5.5. Gestion des échéances relatives aux règlements des fournisseurs

1.6 Réalisation des rapprochements bancaires

1.6.1. Pointage des relevés et des comptes bancaires

1.6.2. Réalisation d'un état de rapprochement

1.6.3 Enregistrement des écritures de régularisation suite au rapprochement bancaire

3.2 Traitement des opérations relatives à la TVA

3.2.3. Enregistrement comptable de la déclaration de TVA

4.3 Gestion comptable de la paie et information des salariés

4.3.2. Prise en compte des éléments personnels nécessaires à l'élaboration des bulletins de paie

4.3.4 Enregistrements dans le journal de paie

5.4 Mise en place d'une gestion budgétaire

5.4.3 Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire

7.1 Recherche d'information

7.1.3. Mise en œuvre des méthodes de recherche d'information

7.1.4. Réalisation d'une veille informationnelle

Fichiers à disposition :

PGI CEGID : Base Garage Armand

Documents Garage Armand :

- Relevé bancaire LCL septembre 2019
- Budget 2018-2019
- Budget 2019-2020
- Suivi de l'activité 2018-2019

Procédures :

- Procédure de traitement et de justification des comptes de tiers
- Procédure relative au rapprochement bancaire
- Procédure relative à la déclaration de TVA
- Procédure relative aux règlements des cotisations sociales et du PAS
- Procédure relative au suivi de l'activité

Modes opératoires :

- Mode Op Justification Tiers
- Mode Op Export grand livre (pour le rapprochement bancaire)
- Mode Op Export cotisations sociales
- Mode Op Suivi et analyse des ventes

Pour la mission 2, les ressources sont à rechercher sur Internet.

Présentation de la société

Garage ARMAND

Concessionnaire – Réparateur agréé PEUGEOT

Distributeur de pièces détachées Peugeot

SAS au capital de 7 500 €

13 avenue Paul Langevin

93 340 Le Raincy

FR4125602502

APE 4520A

Effectif : 5 salariés au 1^{er} octobre

Exercice comptable : **du 1^{er} septembre au 31 août**

Le GARAGE ARMAND, SAS au capital de 7 500 €, a pour activité l'achat et la vente de véhicules neufs, de pièces détachées et la réparation de véhicules automobiles. Il est concessionnaire de la marque automobile Peugeot.

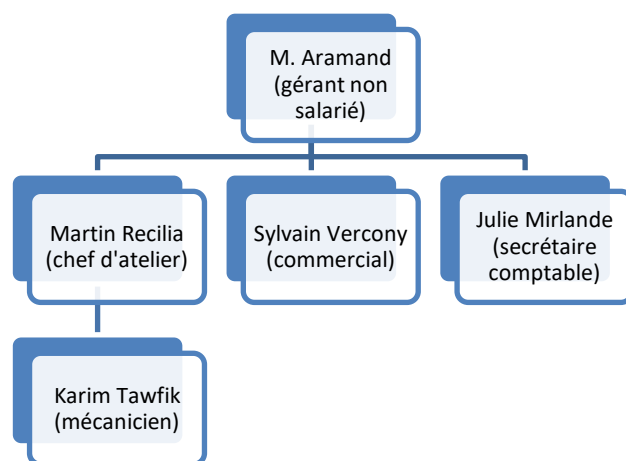
La clientèle est composée de particuliers, d'entreprises et de collectivités territoriales. On trouve également parmi les clients les différentes compagnies d'assurance qui prennent en charge les réparations en cas de sinistres.

Le constructeur Peugeot a déployé un nouveau PGI dans son réseau de concessionnaire. Le garage Armand a basculé l'ensemble de sa gestion sur ce PGI au 1^{er} septembre 2019.

La saisie des opérations commerciales, comptables et sociales a été réalisée sur le mois de septembre 2019. Les travaux de fin de mois n'ont pas été traités (lettrage des comptes, rapprochement bancaire, déclaration de TVA, déclarations sociales...)

En matière de TVA, la société n'a pas opté pour la TVA sur les débits. Le paiement de la taxe est mensuel.

Organigramme de la société



En tant qu'intérimaire comptable, la société Garage Armand fait appel à vos services pour remplacer madame Julie Mirlande, secrétaire comptable. Votre intervention se déroule à partir du **1^{er} octobre 2019** pour finaliser les opérations de la fin du mois de septembre.

Ventes de véhicules neufs

La société ne tient pas de stock. Elle achète directement les véhicules auprès de Peugeot après signature du bon de commande par le client.

Procédure dans le PGI (gestion commerciale) :

- Achat : Saisie de la commande fournisseur ; Génération de la réception puis de la facture fournisseur.
- Vente : Saisie du devis client ; Génération de la commande, de la livraison puis de la facture client.

Les règlements sont enregistrés directement en comptabilité.

Le GARAGE ARMAND ne commercialise pas de carburant. Avant de livrer un véhicule aux clients, le carburant est acheté dans une station-service voisine et refacturé aux clients.

De même, le montant des cartes grises est acquitté en préfecture et refacturé aux clients. Ces frais sont imputés dans des subdivisions du compte 467000. Le carburant refacturé sans marge lors d'une vente de véhicule n'est pas soumis à la TVA. Les droits de timbre sur les cartes grises recouverts par les concessionnaires automobiles ne sont pas assujettis à la TVA et n'entrent pas de ce fait dans la base d'imposition.

Entretien et réparation

Le garage achète des pièces détachées et des fournitures auprès de la centrale d'achat Peugeot ou de différents fournisseurs (Valéo...). Les factures d'achat sont directement enregistrées en comptabilité.

Pour les prestations de services, le devis est réalisé dans l'application métier Peugeot. Dans le PGI, la secrétaire comptable saisie uniquement les factures dans la gestion commerciale et comptabilise les règlements en comptabilité.

Les prestations de services pour les professionnels (heures de main d'œuvre facturées uniquement) sont soumises à la TVA sur encaissements (compte 445740). Lors de la comptabilisation du règlement, la secrétaire comptable solde ce compte par le 445712).

Les stocks de pièces détachées sont gérés par l'application métier Peugeot (et non dans le PGI de gestion).

Les achats courants

La secrétaire enregistre directement les achats courants (EDF, fournitures diverses...) dans le module de comptabilité.

Codification des comptes de tiers

Afin d'avoir une codification personnalisée des comptes auxiliaires et une cohérence entre les applications du PGI, les clients et les fournisseurs sont créés dans la comptabilité en respectant les règles suivantes :

- pour les clients professionnels et les fournisseurs, le compte auxiliaire comprend les trois premières lettres de la société suivi de 3 chiffres,
- pour les clients particuliers, ce numéro est composé des lettres PA + 4 chiffres.

Les comptes de tiers sont rattachés aux comptes comptables suivants :

- 411000 Clients, véhicules neufs
- 411200 Clients, entretien et réparation

Traitement des acomptes

Afin de letter plus facilement les comptes clients, les acomptes sont enregistrés directement dans le compte 411000 associé à son compte auxiliaire.

Connection à CEGID au 1^{er} octobre 2019

Mission 1 : Traitement des opérations de fin de mois

Bonjour,

Je vous remercie d'assurer mon remplacement. Le plus urgent en ce début de mois est de finaliser les opérations du mois de septembre. Les travaux à effectuer sont les suivants :

- Le lettrage et la justification des comptes de classe 4 (voir procédure «traitement et justification des comptes de classe 4 »). Si un client n'a pas réglé sa facture, merci de le relancer conformément à la procédure en vigueur. Par contre, il y a une anomalie avec le client Plomberie Marin, nous nous en occuperons plus tard.
- Le rapprochement bancaire (Nous avons reçu le relevé de banque du LCL, vous pouvez consulter la procédure en place dans notre entreprise).
- La déclaration de TVA sera transmise et le paiement effectué par le gérant. Il ne reste qu'à passer l'OD de TVA et son règlement (prélèvement à la date du 15 octobre). Vous n'avez qu'à consulter les comptes de TVA sur CEGID pour réaliser ce travail.
- La DSN de septembre a été transmise, il faut simplement passer les écritures des règlements des organismes sociaux et du prélèvement à la source en consultant la procédure.
- Le suivi budgétaire : Vous trouverez plusieurs fichiers Excel : Le budget 2018-2019, le budget 2019-2020 et le suivi de l'activité pour 2018-2019. Vous pouvez vous appuyer sur ce dernier fichier pour élaborer le suivi de l'activité de septembre 2019 après avoir exporté la balance des comptes de gestion.
- Dernier point, le gérant souhaite connaître chaque mois le montant du chiffre d'affaires par famille d'articles et le montant des ventes par type de clients. Vous pouvez extraire les données du PGI pour les traiter avec un tableau croisé dynamique sur Excel.

Je vous souhaite bon courage,

Julie Mirlande

Mission 2 : Veille sociale

La secrétaire comptable vient de recevoir une notification du service des impôts : le salarié, Sylvain Vercony a une dette de 1 300 € d'impôts dont le montant doit être saisi sur son salaire.

Julie Mirlande vous confie la mission de :

- rechercher le barème des saisies sur salaire applicable.
- d'estimer le montant de la retenue sur salaire à effectuer à partir du salaire net de septembre 2019 du salarié. Mme Mirlande s'occupera de traiter cette opération dans le PGI.